
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 6 FÉVRIER 2017 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 6 février à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale est présente.

ORDRE DU JOUR

Pensée **Qui manque du nécessaire ne songe pas à se procurer le superflu.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 3 janvier 2017

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de janvier 2017, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} janvier au 27 janvier 2017 ©

10 257.67 \$ dépôt direct
achats listes ©
2017-01B 73 573.04 \$
2017-02A 228 403.12 \$
2017-02B 13 279.01\$

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de janvier en vertu du règlement de délégation, art.961 CMQ.

9.00 AVIS DE MOTION

9.01

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

- 11.01 Résolution d'appui au MTQ auprès de la CPTAQ concernant l'utilisation de la voie ferrée
- 11.02 Fabrication d'armoires au bureau municipal (suivi)

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

- Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
 - Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
 - Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
 - Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
 - Conseiller #5 Denis Allaire : Sécurité civile et voirie
 - Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie
- Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Dépôt de rapports

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Dépôt des permis

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

Rencontre à la MRC des directeurs municipaux

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2017
- 13.02 Dépôt d'un projet au fonds de développement des territoires 2016-2017
- 13.03 Rencontre de travail pour la planification des travaux de voirie et entente avec East Angus
- 13.04 Taxe sur l'essence (TECQ) 2014-2018 dépôts de la demande de remboursement
- 13.05 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 13.06 Suivi de la demande à l'avocat (entente eau potable avec East Angus)
- 13.07 Don à la Journée Natalie Champigny
- 13.08 Travaux de réfection de l'entrée et du vestiaire de la salle communautaire
- 13.09 Transfert du compte de gravière-sablière pour les travaux Gosford Ouest (10 154.83\$)
- 13.10 Demande de subvention dépenses programme amélioration réseau député (10,000)
- 13.11 Demande de subvention dépenses programme amélioration réseau député (10,000)
- 13.12 Acceptation du rapport déposé par les pompiers de la Régie
- 13.13 Regroupement pour un Québec en santé (résolution d'appui)
- 13.14 Résolution pour la subvention de la compensation du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – reddition de compte 2016
- 13.15 Travaux de réfection bureau municipal paiement #2 et #3
- 13.16 Suivi du dossier entente bibliothèque
- 13.17 Demande de commandite pour le tournoi provincial de Hockey Atome & peewee

14.00 INVITATIONS

- 14.01 Centre d'action bénévole, activité Casino le 29 avril 2017
- 14.02 Échec au crime – soirée de financement le 6 avril
- 14.03 Réunions publiques d'information du service de transport collectif et adapté

15.00 VARIA

- 15.01 Demande de la cour municipale /règlement gêner le travail d'un policier
- 15.02 Demande d'aide financière du comité intimidation « Cité École »

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**LUNDI 6 FÉVRIER 2017 à 19 heures
ORDRE DU JOUR**

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2017-024

résolution no 2017-024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-025

résolution no 2017-025

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.01 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JANVIER 2017

2017-026

résolution no 2017-026

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 janvier 2017 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2017-027

résolution no 2017-027

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de janvier 2017 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Aucune demande

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01 Aucun rapport

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de janvier 2017, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2017-028

résolution no 2017-028

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de janvier 2017 pour un montant de 10 257.67 \$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2017-01B	73 573.04 \$
2017-02A	228 403.12 \$
2017-02B	13 279.01 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.00 AVIS DE MOTION

Aucun

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 RÉSOLUTION D'APPUI AU MTQ AUPRÈS DE LA CPTAQ CONCERNANT L'UTILISATION DE LA VOIE FERRÉE

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a présenté une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ sous le numéro de dossier 414399;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Westbury a appuyé la demande dans sa résolution no. 2016-213;

CONSIDÉRANT que les lots visés par la demande sont l'emprise du chemin de fer qui traverse la municipalité d'est en ouest et que ces lots sont déjà utilisés à des fins autres qu'agricole;

2017-029

résolution no 2017-029

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury confirme que le territoire est majoritairement en zone agricole, qu'il s'agit d'un projet régional et qu'aucun autre terrain n'est plus approprié pour ledit projet sur le territoire.

A D O P T É E

11.02 FABRICATION D'ARMOIRES AU BUREAU MUNICIPAL (SUIVI)

ATTENDU que la municipalité a procédé à des travaux de réfection du bureau municipal dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence;

ATTENDU qu'une soumission a été demandée pour l'ajout d'armoire en stratifiée au bureau municipal à 2 fournisseurs;

2017-030

résolution no 2017-030

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité accepte la soumission de « Le Rabot Inc. » pour la fabrication d'armoires en stratifié au bureau municipal pour un montant de 3000\$ en plus des taxes applicables.

A D O P T É E

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Rien de spécial

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Rien de spécial

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Aucune réunion en loisir

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Prochaine rencontre de la Régie des Hameaux le 21 février 2017

Conseiller #5 Denis Allaire : Sécurité civile et régie des incendies
Rien de spécial

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Une question concernant la rémunération des maires. Suite à l'avis dans Le Haut St-François

Maire : MRC

La persévérance scolaire

Le projet qui remplacera le projet « SHED » est Panoramas des Cantons est consistera à mettre des bâtisses non permanentes sur des terrains dont les paysages sont beaux.

b) **Rapports – préposé en voirie**
Yves Allaire a déposé son rapport.

LUMIÈRES DANS L'ENTREPÔT A SABLE

2017-031

résolution no 2017-031

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'installation de lumières encastrées dans l'entrepôt à sable en plus d'un œil magique lorsque le chargeur entre à l'intérieur.

QUE le travail soit fait par Luc Johnson, électricien sous la supervision du chef d'équipe.

A D O P T É E

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
Dépôt des permis et du travail de janvier.

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière**

Rencontre à la MRC des directeurs municipaux le 16 février 2017 à 13h30

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 13 AU 17 FÉVRIER 2017

ATTENDU que le décrochage scolaire est un enjeu social majeur;

ATTENDU que l'Estrie travaille depuis 2006, via la Table estrienne de concertation inter-odres en éducation (TECIÉ) et son projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) à la prévention du décrochage scolaire et à la réussite éducative des jeunes, et ce, à tous les ordres d'enseignement ;

ATTENDU que ce travail commence à porter ses fruits ;

ATTENDU qu'il importe de demeurer vigilants et de continuer à œuvrer ensemble à la persévérance scolaire des jeunes, d'autant plus qu'il s'agit là d'un enjeu étroitement lié au développement socioéconomique de chacune des communautés de la région ;

ATTENDU que dans cette perspective, le projet PRÉE annonce les **Journées de la persévérance scolaire**, lesquelles auront lieu du 13 au 17 février 2017 ;

2017-032

résolution no 2017-032

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'appuyer tous les intervenants qui se mobilisent autour de la lutte au décrochage scolaire dans leurs efforts;

DE témoigner de la solidarité régionale entourant l'enjeu de la prévention du décrochage scolaire en désignant les dates du 13 au 17 février 2017 comme **Journées de la persévérance scolaire** sur le territoire de la Municipalité du canton de Westbury;

QU'une lettre soit envoyée aux élèves qui vont graduer cet automne selon la liste fournie, pour les motiver à continuer.

A D O P T É E

13.02 DÉPÔT D'UN PROJET AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2016-2017

Considérant que la Municipalité s'est engagée dans la démarche « Vivre à Westbury »;

Considérant que la Municipalité a procédé à la construction d'une bâtisse qui servira à la population de marché public et/ou toutes autres activités connexes;

Considérant que le projet précédent a contribué à la mise en valeur des biens de la municipalité, mais également de lieu de rencontre et de divertissement pour toute la population de Westbury;

Considérant que la municipalité désire pour ses familles leur offrir des endroits agréables en leur aménageant des parcs dans les développements domiciliaires;

2017-033

résolution no 2017-033

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le projet présenté dans le cadre du fonds de développement des territoires 2016-2017 puisse servir de continuité au projet de « Vivre à Westbury »

QUE la municipalité de Westbury forme un comité qui verra à :

- **Assurer la coordination des actions de revitalisation et de développement;**
- **Initier ou soutenir des projets de revitalisation et de développement;**
- **Stimuler le sentiment d'appartenance, la fierté et la cohésion sociale;**
- **Être à l'affût d'information actuelle pouvant contribuer au développement;**
- **Se préoccuper du maintien des infrastructures appropriées et de l'accès aux ressources nécessaires au maintien de la qualité de vie de la collectivité;**
- **Mobiliser la population pour les enjeux et les projets qui concernent la municipalité;**

QUE le comité soit formé de tous les membres du conseil municipal, de la directrice générale Adèle Madore et de Luc Deslongchamps.

QUE le maire M. Kenneth Coates soit mandaté pour signer pour et au nom de la municipalité de Westbury les documents relatifs à la demande de subvention dans le cadre du programme Fonds de développement des territoires (FDT) 2016-2017.

A D O P T É E

13.03 RENCONTRE DE TRAVAIL POUR LA PLANIFICATION DES TRAVAUX DE VOIRIE ET ENTENTE AVEC EAST ANGUS

Une rencontre est prévue le 15 février 2017 à 10 hrs afin de planifier les travaux de l'été 2017 et de préparer une entente pour l'entretien des chemins mitoyens.

13.04 TAXE SUR L'ESSENCE (TECQ) 2014-2018 DÉPÔT DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2017-034

résolution no 2017-034

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

A D O P T É E

13.05 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Une lettre sera envoyée à tous ceux qui doivent des taxes leur mentionnant que le montant doit être payé avant la réunion de mars 2017 ou avoir pris des arrangements pour le remboursement. Une nouvelle liste sera présentée en mars.

2017-035

résolution no 2017-035

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale fasse parvenir un dernier avis à ceux qui doivent des taxes de 2014- 2015-2016 et qu'un rapport soit déposé à la rencontre de mars 2017.

A D O P T É E

13.06 SUIVI DE LA DEMANDE À L'AVOCAT (ENTENTE EAU POTABLE AVEC EAST ANGUS)

Reporté

13.07 DON À LA JOURNÉE NATALIE CHAMPIGNY

2017-036

résolution no 2017-036

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 50\$ pour la 7^e édition de la Journée Natalie Champigny qui servira à aider les jeunes élèves par la nutrition le matin, la remise de matériel scolaire ou des activités pour amasser des fonds.

A D O P T É E

13.08 TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ENTRÉE ET DU VESTIAIRE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU que la municipalité de Westbury désire faire rénover le vestiaire à l'entrée de la salle communautaire;

ATTENDU que la directrice générale a demandé à 2 entrepreneurs une soumission pour rénover le vestiaire;

2017-037

résolution no 2017-037

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité accepte la soumission de la compagnie de construction Guy Sébas Inc. qui consiste à la démolition et à la pose de gypse dans l'entrée de la salle communautaire telle que décrite dans la soumission datée du 6 février 2017 au coût de 3 200\$ en plus des taxes applicables.

QUE les travaux soient faits sous la supervision de la directrice générale.

A D O P T É E

13.09 TRANSFERT DU COMPTE DE GRAVIÈRE-SABLIÈRE POUR LES TRAVAUX GOSFORD OUEST (10 154.83\$)

2017-038

résolution no 2017-038

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le transfert du montant de 10 154.83\$ du compte de la redevance gravière sablière au compte courant pour des dépenses de sur le chemin Gosford Ouest.

A D O P T É E

13.10 DEMANDE DE SUBVENTION DÉPENSES PROGRAMME
AMÉLIORATION RÉSEAU DÉPUTÉ (10,000)

ATTENDU que le Ministère des Transports du Québec a confirmé à la Municipalité du canton de Westbury une subvention de 10 000\$ pour l'amélioration du chemin Dearden ;

2017-039

résolution no 2017-039

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Dearden pour un montant subventionné de 10,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Dearden dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

A D O P T É E

13.11 DEMANDE DE SUBVENTION DÉPENSES PROGRAMME
AMÉLIORATION RÉSEAU DÉPUTÉ (10,000)

ATTENDU que le Ministère des Transports du Québec a confirmé à la Municipalité du canton de Westbury une subvention de 10,000\$ pour l'amélioration du chemin Dearden réparti sur les 3 prochaines années;

2017-040

résolution no 2017-040

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Dearden pour un montant subventionné de 10,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Dearden dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

A D O P T É E

13.12 ACCEPTATION DU RAPPORT DÉPOSÉ PAR LES POMPIERS DE LA
RÉGIE INCENDIE DE LA RÉGION DE EAST ANGUS

ATTENDU que la municipalité de Westbury a pris connaissance du rapport annuel 2016 des activités de la Régie intermunicipale des incendies de la Région de East Angus;

2017-041

résolution no 2017-041

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury approuve le rapport des activités préparé par la Régie des incendies de la Région de East Angus.

QUE la résolution soit transmise à la MRC du Haut St-François.

A D O P T É E

13.13 REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

2017-042

résolution no 2017-042

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau

APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et **d'intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

A D O P T É E

13.14 **RÉSOLUTION POUR LA SUBVENTION DE LA COMPENSATION DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 76 231 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU que les compensations distribuées au canton de Westbury visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au canton;

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury mentionne que les sommes dépensées sur les routes admissibles au PARRL pour l'année 2016 est de 277 023\$;

2017-043

résolution no 2017-043

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

que la municipalité du canton de Westbury informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au canton, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

A D O P T É E

13.15 **TRAVAUX DE RÉFECTION BUREAU MUNICIPAL PAIEMENT #2, #3 ET #4**

ATTENDU que les travaux de réfection du bureau municipal et de la salle communautaire sont finalisés en grande partie;

ATTENDU que l'architecte a déposé le rapport des paiements #2, #3 et #4 concernant la majorité des travaux exécutés par construction Guy Sébas Inc.;

2017-044

résolution no 2017-044

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury procède au paiement #2 au montant de 53 511.09 \$, au paiement #3 au montant de 100 141.17\$ et au paiement #4 au montant de 3 355.78 \$.

A D O P T É E

13.16 **SUIVI DU DOSSIER ENTENTE BIBLIOTHÈQUE**

À suivre.

13.17 **DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY ATOME & PEEWEE**

La municipalité ne contribue pas.

13.18 COMPENSATION DE RECYC-QUÉBEC VERSÉE À LA RÉGIE DES HAMEAUX

2017-045

résolution no 2017-045

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Westbury demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières recyclables, pour la période du **1^{er} janvier 2017** au **31 décembre 2025** et soient versées directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux. Le tout considérant que :

Cette période était sous la juridiction de la Régie, dont nous sommes membres. Cette dernière est fondée de pouvoir dans ce dossier pour la période mentionné ci-dessus. Nous lui déléguons notre compétence.

La Régie a assumée tous les frais de collecte et de transport durant cette période.

ADOPTÉ E

14.00 INVITATIONS

14.01 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE, ACTIVITÉ CASINO LE 29 AVRIL 2017

La conseillère Doris Martineau participera.

14.02 ÉCHEC AU CRIME – SOIRÉE DE FINANCEMENT LE 6 AVRIL

Aucun participant.

14.03 RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATIONS DU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

Le 16 février 2017 à la MRC pour Westbury, East Angus et Ascot Corner, la publicité sera affichée au bureau et sur le site de la municipalité.

15.00 VARIA

15.01 DEMANDE DE LA COUR MUNICIPALE /RÈGLEMENT GÈNER LE TRAVAIL D'UN POLICIER

Reporté

15.02 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COMITÉ INTIMIDATION « CITÉ ÉCOLE »

La municipalité ne contribue pas.

15.03 INSTALLATION LUMIÈRES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES
HÔTEL DE VILLE

2017-046

résolution no 2017-046

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'installation de 2 lumières extérieures en façade du bureau, des lumières encastrées pour l'entrée du bureau dans la corniche en plus des prises à ajouter à l'intérieur, remplacer des lumières (fluorescent) pour un montant de 2000\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉ E

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pierre Reid demande si le bulletin peut avoir des paragraphes traduits en anglais. La directrice lui mentionne que la municipalité n'est pas anglophone.

M. Yvon Blouin demande si on a eu des nouvelles du MTQ concernant l'installation d'un clignotant à l'intersection de la route 214 et du chemin Bassin Nord et Sud.

Le ministère des Transports propose à la municipalité de rapprocher la ligne d'arrêt de la ligne de rive de la route 214 sur l'approche sud du chemin du Bassin. Le ministère ajoutera dans les 2 directions de la route 214 des panneaux pour annoncer le chemin du Bassin et des panonceaux de distance sur les présignaux de l'intersection. De plus le Ministère suggère d'installer un lampadaire à l'intersection du Bassin et 214.

17.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2017-047

résolution no 2017-047

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ E

L'assemblée est levée à 20 heures 10 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière